

PAR COURRIEL

Québec, le 6 décembre 2024



INFORMER

Monsieur Benoit Charette
Ministre de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Avis sur le type de mandat qui devrait être confié au BAPE –
*Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique
à Mont-Laurier*



CONSULTER

Monsieur le Ministre,



ENQUÊTER

Dans le cadre de la période d'information publique sur le projet cité en objet, qui a pris fin le 22 novembre 2024, vous avez reçu quatre demandes de consultation publique qui ont été jugées non frivoles. Conformément à l'application de l'article 31.3.5 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, ces demandes m'ont été acheminées à l'intérieur du délai de 10 jours impartis, soit le 28 novembre 2024.



AVISER

Selon le quatrième alinéa de ce même article, le Bureau doit vous recommander le type de mandat qui devrait lui être confié.

Parmi les éléments qui se dégagent de l'analyse des demandes, nous soulignons notamment les constats suivants :

- la justification du projet est remise en cause;
- les requérants ont soulevé plusieurs enjeux directement liés au projet qui portent sur l'ensemble de ses composantes.

...2

En conséquence, sur la base des critères établis dans la procédure administrative que nous avons développée à cet effet ainsi que sur l'expérience organisationnelle acquise au regard de la réalisation de différents types de mandat, le BAPE recommande la tenue d'une audience publique pour ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Alain R. Roy